CHARNAY
lès-Mâcon

n°120

juillet-août-septembre 2015

MAG

IMAGINER LE CHARNAY DE DEMAIN

Plan Local d'Urbanisme

LE LOGEMENT SOCIAL

LA RÉFORME DES RYTHMES SCOLAIRES

LES RENDEZ-VOUS DE L'ÉTÉ

Infos pratiques

Mairie

CS 70212 - 71012 Charnay-lès-Mâcon
Tél : 03 85 34 15 70
Ouverture : du lundi au vendredi, de 8h à12h et de 14h à17h
Permanence état civil le samedi, de 9h à12h
www.charnay.com
www.facebook.com/mairie.charnay

Marché

Place de l'Abbé Ferret
Vendredi, de14h à18h
Dimanche, de 8h à12h

Rencontrez vos élus

Jean-Louis Andrès, Maire : sur rendez-vous
Serge Gaulias, 1er adjoint : jeudi, de14h à 17h
Danièle Grandjean, 2ème adjointe : lundi, de 8h30 à12h
Roland Plantier, 3ème adjoint : vendredi, de14h à17h
Catherine Feyeux, 4ème adjointe : mercredi, de14h à17h
Jean-Luc Ragnard, 5ème adjoint : mardi, de 8h30 à 11h45

Numéros utiles

Pompiers : 18
Police : 17
Samu : 15
Police municipale : 03 85 20 18 47
Centre antipoison de Lyon : 04 72 11 69 11
S.O.S. Médecin : 3624
Urgences de l'hôpital de Mâcon : 03 85 27 53 12 ou 03 85 27 53 13
Urgences pédiatriques : 03 85 27 53 39
Allo Service public : 3939
Fourrière animale : 03 85 20 94 14
Accueil des sans-abris (n° vert) : 115

Charnay-lès-Mâcon Mag - Bulletin municipal de la ville de Charnay-lès-Mâcon / Directeur de publication : Jean-Louis Andrès / Conception, réalisation, rédaction : Services de la Ville / Impression : Imprimerie Monterrat / Crédits photos : Charnay, A. de Almeida, Fotolia.

Sommaire

Arrêt sur images
04
Mode d'emploi pour
les missions de la police municipale
06
En direct de
la vie municipale
07
Urbanisme
08
Actualités
12
Les Rendez-vous de l'été
14
Ils font la ville
15
Sports et loisirs
16
Tribune
17
Agenda
18

Edito

Il est de la responsabilité d'un maire de veiller à la maîtrise de l'espace communal, sans transfert de la puissance publique à des opérateurs privés.

Le maire a l'obligation d'anticiper l'aménagement de cet espace et d'en construire le développement sur des principes directeurs clairement définis pour la préservation de l'intérêt général.

Plus que jamais, le maire se doit de penser les évolutions de l'espace dans le contexte de l'agglomération.
Car tout contribuable participe certes localement aux évolutions de la commune mais aussi aux politiques de l'agglomération.

L'automne sera une étape importante pour Charnay, en particulier avec la modification du P.L.U., la concrétisation du projet Pôle Santé porteur de création d'emplois, de nouvelles actions pour sortir du prêt toxique, grave menace pour nos finances communales.

Et le lien social se développe à Charnay. En témoignent, notamment, les succès de la soirée Musiques Actuelles dédiée à la jeunesse ou du très animé marché nocturne du 10 Juillet.

Poursuivons dans cette voie.

A chacun, je souhaite le meilleur été possible.

Votre dévoué Maire,
Jean-Louis Andrès

FRESQUE MOMMESSIN

Encadrés par le service enfance-jeunesse de la ville et par le collectif Kalli Graff Painters, quatre jeunes charnaysiens ont participé du 27 au 30 avril dernier à un stage de graff.

L'objectif de ces quatres jours : embellir, les murs des locaux place Mommessin. Madame Diane Labruyère, propriétaire des murs, a porté le projet avec les services de la ville.

L'œuvre a été réalisée au rouleau et à la bombe aérosol et représente différents lieux emblématiques de la commune et du Mâconnais comme l'huilerie Mazoyer, le rond-point Marius Lacrouze ou la Roche de Solutré. Un projet artistique qui embellit le quartier !

SPECTACLE CLOWNESQUE «DEUX POMMES POUR UN CHOU»

Tendre, drôle, émouvant, touchant... les adjectifs n'ont pas manqué aux spectateurs venus assister le 15 mai dernier à la représentation. Le public était dithyrambique pour exprimer son plaisir d'avoir découvert ces deux artistes-clown captivants.

Elisabeth Andrès et Pascal Roubaud, de la compagnie Entr'actes, ont proposé un spectacle qui invite à réfléchir sur les mystères de la grossesse, la tolérance et l'attente d'un enfant différent. Beaucoup de douceur et de poésie dans ce joli théâtre mimé familial.

CÉRÉMONIES DU SOUVENIR

Élus de la ville et habitants, associations d'anciens combattants, officiels et porte-drapeaux, se sont réunis au monument aux morts pour les traditionnels dépôts de gerbes et allocutions protocolaires.

Le 8 mai tout d'abord, marquant cette année le 70ème anniversaire de la fin de la Seconde Guerre Mondiale puis le 27 mai dernier officialisé en 2014 « Journée Nationale de la Résistance ».

Ces hommages, où toutes les générations sont représentées, perpétuent le Devoir de Mémoire et permettent de ne pas oublier que la paix n'est pas un acquis.

L'EUROPE EN FLEURS

Dans le cadre de la fête de l'Europe, dix jeunes charnaysiens ont participé à un atelier floral animé par le service Espaces Verts de la ville.

Les apprentis jardiniers ont alors repiqué des zinnias et pétunias blancs, bégonias roses et autres fleurs avec comme objectif la création de massifs aux couleurs de l'Europe et des drapeaux des pays de nos villes jumelles.
Ainsi, l'Allemagne, l'Italie, la Pologne, la Hongrie, la Roumanie, la France et l'Union Européenne ont été représentées dans la cour de la mairie à travers leurs étendards. Une initiative citoyenne et créative.

Les réalisations sont visibles jusqu'au début de l'automne.

OLYMPIADES SPORTIVES DU CONSEIL COMMUNAL DES ENFANTS

Le 6 juin dernier, le Conseil Communal des Enfants de Charnay organisait ses premières Olympiades sportives à la salle des sports du Cosec.

Ouverte aux enfants des écoles primaires de Champgrenon et de la Coupée, cette journée sportive a été l'occasion pour les participants de s'affronter au cours de différentes épreuves : tir à la corde, course en sac, casse boite, course avec des plateaux... une rencontre placée sous le signe de la bonne humeur.

A cette occasion, la somme de 92€ issue de la vente de gâteaux et de boissons a été remise, comme l'avait décidé les jeunes élus, à l'association Les Restos du Coeur.

PROMENADE VERTE AU COEUR DE CHARNAY

Après avoir valorisé notre patrimoine bâti à travers les panneaux du parcours « paysage et patrimoine », c'est à une « promenade verte au cœur de Charnay » que nous vous convions. Un itinéraire de balade, inauguré le 17 juin dernier, qui invite à la découverte de notre biodiversité locale.
Le parcours long de 7 km, est jalonné d'une dizaine de totems portant à la fois sur les plantations d'arbres réalisées par la ville depuis une centaine d'années, mais aussi sur les parcs aménagés, la faune et la flore locales.

Nous vous donnons rendez-vous au départ de la Voie Verte et de l'Office de Tourisme charnaysien pour profiter pleinement de ce nouvel itinéraire au coeur de la nature.

Mode d'emploi pour

Les missions de la police municipale

Sous l'autorité du maire la police municipale exécute des missions de police administrative et judiciaire.

Opération Tranquilité Vacances

Pendant votre période d'absence prolongée, la police ou la gendarmerie peut, à votre demande, surveiller votre domicile ou votre commerce. Pour cela, inscrivez-vous auprès du bureau de la police municipale ou du commissariat de police à Mâcon.

Vous pouvez également compléter le formulaire en le téléchargeant sur le site de la ville : www.charnay.com, puis le rapporter au bureau de la police ou du commissariat.

Opération Voisins Vigilants

Sur la base du volontariat, 14 habitants charnaysiens appelés « voisins vigilants », se rendent disponibles et actifs pour surveiller leur quartier ou leur lotissement et permettre de prévenir les cambriolages et de développer l'esprit civique.

Pour en savoir +, une plaquette est disponible en mairie ou téléchargeable sur www.charnay.com.

Ronald SELIG, policier municipal

Objets trouvés et perdus

Tout objet trouvé sur la voie publique doit être déposé au bureau de la police municipale qui est chargée de leur gestion. La personne venant réclamer un objet, doit prouver qu'il en est bien le propriétaire ainsi que son identité.

Police municipale de Charnay
88 Grande rue de la Coupée
71850 Charnay-lès-Mâcon
Tél : 03 85 40 47 87
Du lundi au vendredi : 8h00 - 12h00 / 14h00 - 17h00
policemunicipale@charnay.com

En cas d'urgence, appelez le 17

En direct de la vie municipale

Réunion publique du 19 mai

Le maire, Jean-Louis Andrès, a souhaité, en présence des adjoints et conseillers délégués, présenter au public venu nombreux un bilan de sa 1ère année de mandat. La réunion a été l'occasion d'évoquer de nombreux sujets comme les finances communales, l'économie et les commerces, l'aménagement de l'espace, la politique sociale, culturelle, sportive et la vie associative ou encore le jumelage et l'intercommunalité.

L'occasion également d'un temps d'échanges avec la population pour aborder notamment l'aménagement des rythmes scolaires ou le projet de la future voie de contournement. Un bilan de treize mois d'exercice qui a montré à la fois l'engagement et le travail effectué par l'ensemble de l'équipe, et souligné les projets à venir fondés sur l'intérêt général et la rigueur budgétaire.

Des inquiétudes face aux finances publiques

Le maire, Jean-Louis Andrès et le premier adjoint, Serge Gaulias, ont rappelé les difficultés à trouver l'équilibre financier face aux problèmes d'assainissement et à un emprunt toxique contracté par la ville et dont les taux d'intérêt ne cessent de grimper. Avec de telles contraintes, la commune s'est vue obligée d'augmenter les taux d'imposition de 5%, se devant de maitriser son budget.

Aménagement et emploi

Autre sujet évoqué, le retrait du permis de construire du Carrefour Market et le projet d'une future voie intercommunale qui permettrait de relier Charnay à Sancé. C'est un schéma concerté avec les Charnaysiens mais aussi avec la CAMVAL et la ville de Mâcon que le Maire souhaite proposer.

Grand projet pour l'emploi et l'aménagement, le Pôle Santé se confirme. Autour du transfert engagé de l'EPAHD (Les Vergées de la Coupée Magnolias), la construction d'un immeuble d'acceuil d'offres de soins, d'un centre de rééducation fonctionnel ainsi qu'un hôtel pour soins ambulatoires répondent à des besoins non couverts à ce jour. La proximité immédiate de la polyclinique du Val de Saône et de l'hôpital de Mâcon constitue un atout de développement à valoriser.

Au cours de la réunion, chaque adjoint a pu compléter les propos du maire et évoquer tour à tour la défense du cœur de ville et des commerces de proximité, le besoin de logements sociaux, le développement de la fibre optique, le projet de réhabilitation de l'immeuble Genetier ou encore la création d'un office municipal des sports et la mise en place d'un projet local d'éducation.
Jean-Louis Andrès a conclu cette présentation par l'intercommunalité, souhaitant que la ville puisse être un acteur de la réflexion globale pour le développement de l'agglomération.

Plan Local d'Urbanisme

Imaginer le Charnay de demain

Le Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.) est un document qui traduit un projet global d'aménagement et d'urbanisme respectueux des principes du développement durable. Il fixe en conséquence les règles d'aménagement et d'utilisation des sols à l'échelle de la commune. Il définit ainsi les secteurs constructibles, les secteurs naturels et agricoles à protéger, les hauteurs et implantations des constructions.

Véritable boîte à outils de gestion du droit des sols de la ville, le P.L.U. doit garantir une urbanisation maîtrisée. Il exprime également le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (P.A.D.D.) qui présente les grandes évolutions de Charnay pour les 10 à 20 ans à venir.

Le P.L.U. actuellement en vigueur a été approuvé le 13 décembre 2010. Il a ensuite fait l'objet de deux modifications simplifiées en 2012 et 2013 et d'une révision simplifiée adoptée le 29 juin 2015.

Il comporte des orientations d'aménagement, notamment sur le secteur « La Coupée - Petits-Champs - La Ronze - Malcus ». Ces dernières sont fixées afin de définir les actions et opérations nécessaires pour permettre d'assurer le développement de la commune tout en mettant en valeur l'environnement et notamment les continuités écologiques et les paysages.

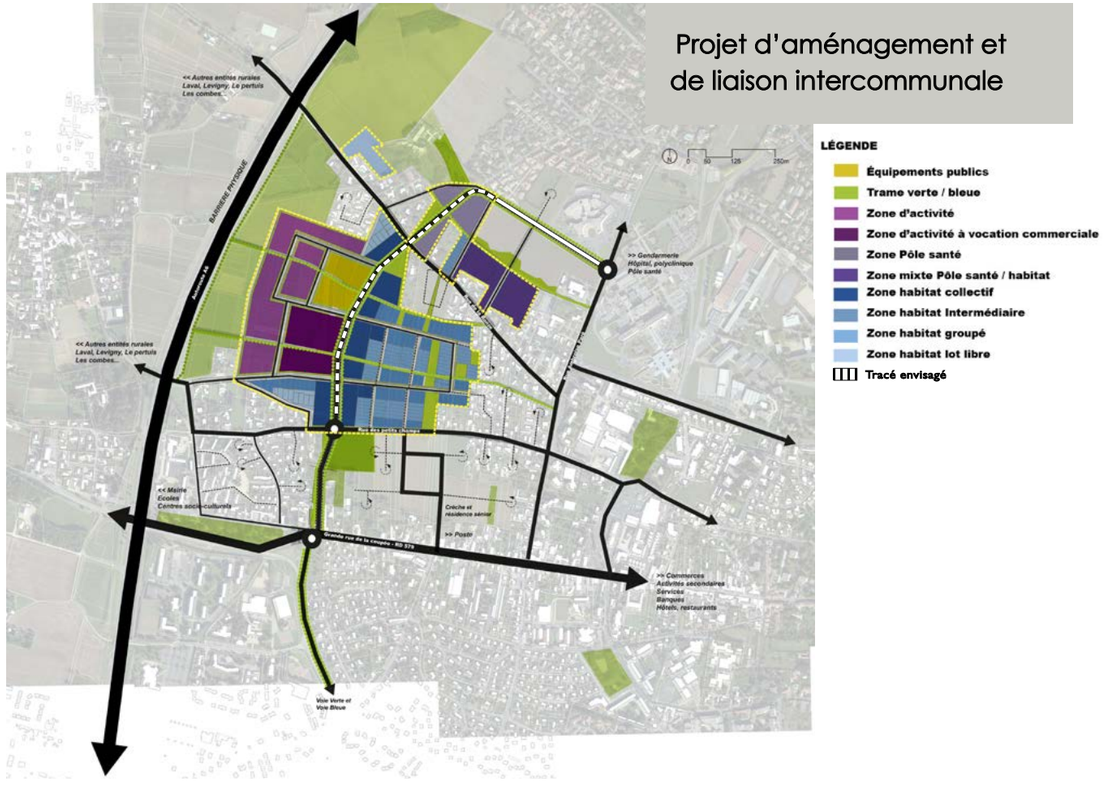

Projet d'aménagement et de liaison intercommunale

Face aux enjeux que représente l'aménagement de ce secteur, tant en matière d'habitat qu'en matière de déplacements, il est apparu nécessaire de modifier les orientations définies en 2010.
L'objectif de cette modification est notamment de :

> maîtriser l'aménagement de ce vaste secteur en le programmant au travers d'un échéancier,

> permettre de répondre progressivement aux objectifs de production de logements sociaux imposés par la loi,

> s'inscrire dans un schéma de circulation intégrant une liaison communautaire et précisant les principales caractéristiques des voies.

Ainsi, les études préalables à la modification du P.L.U. ont permis la définition d'un scénario d'aménagement en cours d'approfondissement qui comporte notamment :

> une liaison d'intérêt communautaire regroupant l'ensemble des fonctions, les polarités et le transit avec un débouché Nord sur la rue Ambroise Paré,

> une trame Verte / Bleue dissociée de la Trame Viaire (voiries) qui permet de proposer des liens en modes doux au cœur des quartiers d'habitation.
Ces parcours (calés sur les anciens chemins agricoles) sont le support de la gestion des eaux pluviales avec une rétention tout au long des voies. Cette trame représente une surface paysagée d'environ 5 hectares,

> le développement du pôle santé offrant 3 hectares pour l'implantation d'activités tertiaires médicales sur les terrains situés entre la rue de la Ronze et la limite communale nord. Ce secteur, aux fonctions mixtes, peut également accueillir quelques logements,

> la réservation d'un secteur voué aux équipements (scolaires, sportif et/ou culturels) pour accompagner la croissance de notre ville,

> la restitution à la zone agricole de près de 4 hectares dans le but de préserver cette activité et le maintien de l'emploi dans la filière.

Cette procédure ne peut se faire sans concertation. Aussi, les représentants des agriculteurs et des associations locales ont d'ores et déjà été consultés. Une lettre d'information a été distribuée et une réunion publique sera programmée à l'automne prochain.

Projet de 28 logements sociaux, rue St Martin des Vignes

Logement social, un retard à rattraper

Charnay recense 476 logements sociaux au 1er janvier 2014 (soit 14,1% du nombre total de logements) gérés par différents bailleurs, dont principalement l'OPAC 71 et la SEMCODA.
Rappelons que la commune est tenue de respecter une proportion de 20% de logements sociaux, et est soumise au prélèvement d'une pénalité annuelle en cas de non respect. Ainsi, Charnay est redevable cette année d'une pénalité s'élevant à environ 30 000 €.

Les personnes disposant de ressources financières inférieures aux plafonds définis par la réglementation et réactualisés chaque année, peuvent bénéficier d'un logement social. A l'intérieur de la CAMVAL, 56 % de la population est éligible en logements sociaux.

Une seule demande, un dossier unique que vous trouvez sur www.service-public.fr, auprès des bailleurs sociaux, ou à la mairie.

Chaque organisme est responsable de l'attribution des logements de son « parc ». C'est une commission d'attribution de logement (à laquelle est conviée un élu de notre commune), qui se réunit régulièrement pour décider de l'attribution des logements vacants sont attribués.

Notre environnement

Habitat et construction

Besoin de conseils en architecture et en économie d'énergie ? Un service gratuit à votre disposition

Vous souhaitez rénover votre habitat, transformer vos locaux, vous avez un projet de construction…

Pour vous aider à définir et à réaliser vos projets, le Conseil Architecture Urbanisme et Environnement Saône-et-Loire (C.A.U.E. 71) vous conseille et vous oriente à partir de vos propres envies, de vos besoins et de vos possibilités.
Ainsi, vous est-il possible de rencontrer gratuitement, sur rendez-vous, les architectes du C.A.U.E. 71 qui répondront à toutes vos questions :

- où puis-je construire ?
- comment implanter un nouveau bâtiment ?
- pourquoi orienter les ouvertures de ce côté-ci ?
- quel coût dois-je envisager ?
- pourrais-je agrandir mon garage et pour quelle utilisation ?
- comment chauffer cette extension d'habitation ?

etc.

En outre, pour vous aider à limiter l'impact environnemental de vos projets, les conseillers de l'Espace Info-énergie du C.A.U.E. 71 répondent à vos questions et vous orientent sur les économies d'énergie et les énergies renouvelables.

C.A.U.E. de Saône-et-Loire
6 quai Jules Chagot
71300 Montceau-les-Mines
Tél. 03 85 69 05 25
Courriel : conseil@caue71.fr

Espace Info-Énergie de Saône-et-Loire :
Tél. 03 85 69 05 26

Un nouveau service instructeur des autorisations d'urbanisme

Face au retrait de l'Etat en matière d'instruction des autorisations du droit des sols (ADS), la CAMVAL a créé au 1er juillet 2015 un service commun chargé d'instruire, pour le compte des communes membres qui le souhaitent, leurs autorisations du droit des sols.

L'adhésion de Charnay-Lès-Mâcon à ce service A.D.S ne modifie en rien les compétences et obligations du maire en matière d'urbanisme, notamment en ce qui concerne l'accueil de ses administrés, la réception des demandes des pétitionnaires. **La délivrance des actes administratifs relatifs à l'occupation des sols reste de sa seule compétence.**

Ainsi le service urbanisme reste votre premier interlocuteur et vous conseille et accompagne dans vos projets et travaux.

Contact :
Service Urbanisme
Ville de Charnay-lès-Mâcon
Mairie - 71850 Charnay-lès-Mâcon
Emilie LECUELLE
Tél. : 03 85 34 66 69

Aides à l'amélioration de l'habitat

En améliorant l'efficacité énergétique de votre logement, vous pourrez réaliser des économies sur vos factures d'énergie, vivre dans un environnement plus confortable et augmenter la valeur patrimoniale de votre bien.
De plus, en réduisant vos consommations d'énergie, vous limitez les émissions de gaz à effet de serre qui sont responsables du réchauffement de la planète et des changements climatiques.

Dans le cadre d'un projet de rénovation d'un logement (travaux d'isolation, chauffage, recours aux énergies renouvelables...) les particuliers peuvent prétendre à des aides financières accordées, selon des critères d'attribution liés au logement, à la situation du particulier et aux caractéristiques techniques des matériels installés.

De même, l'Agence Nationale de l'Habitat (A.N.A.H.) peut vous venir en aide pour financer des travaux et vous accompagner dans votre projet si votre logement est en mauvais état, difficile à chauffer, mal adapté à votre handicap ou que vous souhaitez anticiper des travaux nécessaires pour « vieillir » confortablement chez vous. Elle accompagne également les propriétaires bailleurs qui désirent rénover leur bien en leur octroyant une déduction fiscale importante sur leurs revenus fonciers bruts. En contrepartie, vous vous engagez à proposer votre bien à un loyer abordable à des locataires de ressources modestes.

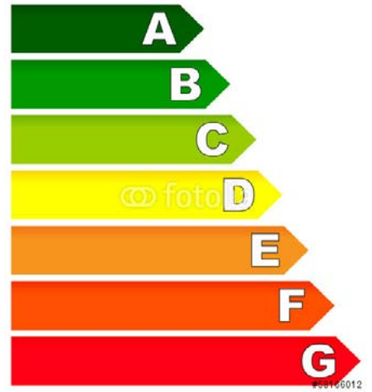

Bénéficier d'une déduction fiscale sans faire de travaux

Même dans ce cas là, vous pouvez obtenir une déduction fiscale importante sur vos revenus fonciers bruts.
Plus les loyers que vous vous engagez à pratiquer sont bas, plus la déduction fiscale sur vos revenus fonciers est importante. Elle est de 30 % pour les loyers "intermédiaire" ou de 60 % pour loyers "sociaux" .

Si vous passez par une agence immobilière à vocation sociale pour louer votre logement, cette déduction peut même aller jusqu'à 70 %. Cet intermédiaire peut être un organisme privé ou public. Il assure le paiement des loyers et vous garantit de récupérer votre bien en bon état.

Renseignements et informations :

• Pour les aides relatives à l'efficacité énergétique :
http://renovation-info-service.gouv.fr/
ou au 0 800 39 39 51
(appel gratuit depuis un poste fixe en France Métropolitaine)

• Pour les aides de l'ANAH :
Habitat & Développement Centre Est
49, rue Ambroise Paré - 71850 Charnay-lès-Mâcon
Tél. : 03 85 21 01 60
contact@hdcentreest.fr

Notre environnement

Actualités

Haut débit au Bourg

La commune de Charnay a mené un projet de montée en débit Internet pour les habitants du Bourg. Depuis le 5 mai, près de 300 foyers disposent d'un débit pouvant aller jusqu'à 50 mégabits par seconde.

Ce nouveau dispositif permet aux abonnés situés à moins d'un kilomètre de la nouvelle armoire d'obtenir cette montée en débit. Il ne faut pas confondre cette augmentation avec la technologie fibre optique qui arrivera à Charnay dans quelques années.

Pour souscrire ou modifier un contrat haut débit, les habitants du secteur concerné doivent contacter le Fournisseur d'Accès Internet de leur choix.
Aucun travaux ne sont à réaliser chez les abonnés.

Liste des rues concernées par le nouveau service :
Imp. de la villy, chem. des Tournons, clos Fontaine Matou, rue de la Vigne de la Croix, chem. de la Cache Boulie, rue d' Amalric, clos du Chardonnay, chem. du Bois Maréchal, place du Bourg, chem. de la Villy, chem. des Giroux, allée d'Amalric, chem. du Pré Collet, chem. de Champ Griller, chem. des Deux Fontaines, all. Fontaine Gard, chem. de la Fontaine Gard, chem. des Perrieres, Moulin Satin, chem. du Bourg, chem. des Bruyeres de Roche, chem. de la Gare, chem. de la Fontaine Mathoud, chem. de la Tour de l'Ange, chem. de la Croix Madeleine, chem. des Communaux, route de Cluny, route de Bioux.

Contact : Anthony JOUBERT-LAURENCIN
Pôle Economie et Relations Internationales
Ville de Charnay-lès-Mâcon
Mairie - 71850 Charnay-lès-Mâcon
Tél. 03 85 34 66 87
Mail : pole.eco.ri@charnay.com

École municipale de Musique : quand l'harmonie devient orchestre

Les élèves violonistes, violoncellistes, accordéonistes, percussionnistes, flutistes ... avaient le désir commun de jouer ensemble !
L'harmonie, composée uniquement d'instruments à vent est donc devenue un orchestre, ensemble musical où tous les instruments peuvent jouer de concert !
Tous musiciens, amateurs ou confirmés, sont les bienvenus pour intégrer la formation !
Plus d'info sur www.charnay.com

Contact : Éric DIOCHON
Directeur de l'Ecole Municipale de Musique
Ville de Charnay-lès-Mâcon
Mairie - 71850 Charnay-lès-Mâcon
Tél. 03 85 34 95 95
Mail : ecolemusique.charnay@orange.fr

La Poste

C'est en présence de nombreuses personnalités politiques que le bureau de poste de Charnay a officiellement été inauguré le 13 mai dernier après quatre mois de travaux.
Monsieur le Maire s'est réjoui du maintien et du développement du bureau de poste car il représente un service public d'importance pour la population.

La réforme des rythmes scolaires, situation complexe, bilan satisfaisant

Désormais, la semaine de travail scolaire s'étale sur 5 jours, les enfants ont donc école le mercredi matin. Si cette nouvelle organisation imposée par l'Etat, ne fait pas l'unanimité, en revanche, l'intérêt des Temps d'Activité périscolaires (TAP) proposés par la ville et ses partenaires s'avère bien accepté. Grâce à l'investissement du personnel communal et des associations charnaysiennes (AMS, Judo, Tennis), les enfants ont été accueillis dans de bonnes conditions bénéficiant d'un large choix d'activités toute la semaine.
Dans les écoles maternelles, le taux de fréquentation des TAP est de 80% pendant la pause méridienne, de 13h30 à 14h15. Pour les petites et moyennes sections, il s'agit d'un temps calme ou de repos, tandis que les plus grands se sont vus proposer des activités adaptées, regroupées par thèmes.
Dans les écoles élémentaires, 80% des enfants participent aux TAP proposés par le SIGALE et le personnel municipal entre 15h30 et 16h30. 10% rejoignent également le site de la Bâtie pour des activités sportives ou musicales (au sein de l'école municipale de musique). Les parents reconnaissent la variété et l'intérêt des activités proposées. Cette qualité de prestation est le fruit d'une concertation avec les associations mobilisées. C'est aussi le reflet de l'engagement du personnel municipal par la mise en place d'activités élaborées en équipe et sous la direction de deux coordinatrices.

Un rythme différent pour les familles

La réforme a permis aux enfants de pratiquer une activité à la suite du temps scolaire. La majorité des élèves rentrent chez eux entre 17h et 17h30. Les clubs sportifs ont dû s'organiser en conséquence et notamment pour le mercredi matin désormais travaillé... une matinée appréciée par les enseignants car favorable aux apprentissages.

Un coût supplémentaire pour la ville

Si ce premier bilan s'avère positif, néanmoins, les inquiétudes subsistent. « Cette réforme se solde pour notre commune par un surcoût de l'ordre de 70 000 euros, dont il convient de déduire, cette année, le montant du fonds d'amorçage, soit 25 000 euros environ, qui sera pérennisé » explique M. Ragnard, adjoint chargé de la politique éducative.
A noter que **les activités proposées aux enfants sont actuellement gratuites et le resteront pour la rentrée 2015-2016,** ce qui n'est pas le cas dans toutes les communes.

Les moyens mis en oeuvre

Le personnel encadrant et les infrastructures municipales sont entièrement mobilisés pour permettre la mise en place de ces nouvelles activités. Il est donc matériellement impossible de recevoir les enfants des écoles maternelles et élémentaires sur les mêmes créneaux horaires. Pour exemple, ce sont 21 agents d'animation et ATSEM (mairie) qui travaillent chaque jour pour les TAP sur les 31 personnes que comprend le service Enfance Jeunesse. S'ajoutent à cela 10 animateurs (SIGALE) et 3 enseignantes (étude surveillée).

À la rentrée 2015-2016

Les prospectives pour l'année scolaire à venir font apparaitre une augmentation du nombre d'élèves désireux de se rendre dans les clubs sportifs. Ainsi le judo doublerait ses effectifs et le tennis club devrait augmenter le nombre de ses entrainements.

Les rendez-vous de l'été

Créatrice de lien social, source d'ouverture et de découverte, génératrice de moments de respiration, partez à la découverte de la programmation estivale.

Des concerts éclectiques, cinéma de plein air, visites du patrimoine, théâtre, arts du cirque, feu d'artifice, danses et musiques traditionnelles ... autant de moments festifs à partager entre amis ou en famille.

Pour les plus jeunes d'entre nous, retrouvez le duo Panini le 29 juillet prochain, un spectacle de cirque garanti sans trucage ! Autre rendez-vous familial, le film d'animation « Minuscule » qui sera projeté sur écran géant le 21 août à la tombée de la nuit. Les amateurs de danse et de musique latine ne seront pas en reste avec la soirée salsa proposée sur la grande scène du Domaine de Champgrenon le vendredi 14 août. Deux concerts aux rythmes cubains pour une soirée qui se promet d'être endiablée ! Autres danses et autres pays représentés avec le folklore venu du Brésil et de Tahiti, deux groupes folkloriques qui représenteront leurs traditions pour une après-midi festive et ensoleillée : le dimanche 26 juillet.
Enfin, les amateurs de patrimoine et de savoir-faire pourront assister à une pressée d'huile de noix au Domaine de Champgrenon les jeudis 23 juillet et 6 août, ainsi que pour les Journées du Patrimoine en septembre prochain.

Le mot de l'élu

« C'est avec plaisir et envie que je vous propose de découvrir notre programmation culturelle. Malgré les contraintes budgétaires, nous réaffirmons cet été notre souhait de maintenir ces rendez-vous très attendus par les Charnaysiens ... onze manifestations qui pourront satisfaire petits et grands. Des moments conviviaux et festifs qui permettent à des milliers de personnes d'accéder à des spectacles de qualité, gratuitement et en toute liberté.
Pour débuter la saison, nous avons fait le choix d'une soirée de musiques électroniques adressée aux 15-35 ans et qui a reçu le succès escompté. Au programme également, une nouvelle promenade verte créée au cœur de Charnay, l'occasion de proposer des visites guidées qui valorisent notre biodiversité locale. »

Catherine Feyeux, adjointe à la culture, vie associative et politique sociale

Pour en savoir + : le programme des rendez-vous de l'été est disponible dès à présent à l'accueil de la mairie, dans les lieux culturels et offices de tourisme de la région ou sur le site de la ville www.charnay.com

Ils font la ville

Proxymobil

Christophe Charles, 35 ans et charnaysien depuis 3 générations vient de créer son activité de transport de personnes. Proxymobil est en effet une toute jeune société ouverte le 28 mai 2015 et qui a pour activité le « transport pour tous ». Que vous soyez entre amis ou en famille pour une sortie de loisirs, ou une personne âgée ayant besoin de vous rendre au supermarché pour faire vos courses, Christophe Charles se déplace et vous offre ses services. Disposant d'une formation de gestionnaire de transport et de conducteur de car, ce jeune chef d'entreprise dispose de toutes les compétences nécessaires pour transporter tous types de passagers. Une des particularités de son activité est le transport de personnes à mobilité réduite.

Société Proxymobil
71850 Charnay-lès-Mâcon
Tél. 07 61 17 93 38

Son mini bus est en effet modulable et adaptable pour transporter jusqu'à 5 personnes en fauteuils. Mobilisable 7j/7, ce service apporte une solution clé en main pour toutes les personnes ayant des problèmes de déplacement. Un vrai plus pour notre commune, ce nouveau service contribue à favoriser le lien social en permettant à ceux qui ne peuvent pas se déplacer de retrouver une mobilité.

H&D Centre-Est devient SOLiHA

Depuis plus de 40 ans, H&D Centre-Est accompagne les particuliers dans la réalisation de leur projet de réhabilitation de leur logement. Ainsi, cette association basée à Charnay, conseille, informe, accompagne les particuliers qui souhaitent procéder à des travaux d'économie d'énergie, de maintien à domicile ou tout simplement d'amélioration de leur confort de vie. Indépendants, professionnels, à l'écoute, ses collaborateurs sont en charge de A à Z du montage du dossier, de la dimension technique, jusqu'au dépôt de demande de subventions auprès des différents organismes financeurs (Anah, Conseil départemental, Caisses de retraites…).

SOLiHA
49, rue Ambroise Paré
71850 Charnay-lès-Mâcon

Agréé par les services de l'Etat pour ses missions techniques et sociales, H&D Centre-Est a accompagné en 2014 près de 1 000 ménages en Saône-et-Loire. Parmi eux nombre de travaux ont concerné la maitrise des consommations énergétiques (chaudière, isolation, menuiseries…) ou encore la lutte contre la dépendance (transformation de baignoire en douche, montes escaliers…).

Membre du réseau nationale SOliHA, Solidaires pour l'Habitat, premier mouvement associatif en faveur de l'habitat privé, H&D Centre-Est devient à partir du 1er octobre 2015, SOliHA Centre-Est. Les valeurs de proximité, de conseil, d'accompagnement, trouveront avec ce changement d'identité, un élan renforcé confirmant les ambitions de professionnalisme, d'efficacité et de dynamisme de cette structure au service du plus grand nombre.

Sports et Loisirs

Promenez-vous !

Les longues journées d'été invitent à sortir et à se balader. A Charnay, plusieurs parcours vous permettent d'aller à la découverte du patrimoine, des paysages, de la faune et de la flore qui nous entourent.

Le parcours Paysage et Patrimoine :

Partez pour 7 kms de parcours pédestre pour voir Charnay sous un oeil historique et patrimonial ; découvrez les lavoirs, le château de Condemine, l'ancienne gare, ...et profitez d'une vue imprenable sur les coteaux du Val Lamartinien et sur les monts du Lyonnais et du Clunisois depuis la table d'orientation. Départ de la Voie Verte. Dépliant du parcours à télécharger sur le site **www.charnay.com**

La Voie Verte :

D'une distance de 23 kms, la Voie Verte vous emmenera jusqu'à Cluny. Praticable par tous (bicyclettes, roller, à pied ou les personnes à mobilité réduite), elle sera bientôt reliée à la Voie Bleue.

Des équipements et services sont accessibles tout au long de l'itinéraire : parkings, points d'eau, sanitaires, aires de pique-nique, locations de vélos et rollers, skate-park, etc.

Les autres circuits :

- La Promenade Verte au coeur de Charnay
- Les boucles de cyclotourisme du Val Lamartinien de 16.5 km et 21 km
- L'itinéraire « Suivez la grappe » de la Route des Vins Mâconnais-Beaujolais
- Le plan départemental des itinéraires de randonnée

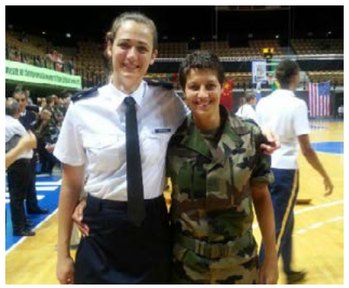

Deux joueuses charnaysiennes au championnat du monde...

Du 29 juin au 4 juillet dernier, deux joueuses du Charnay Basket Bourgogne Sud ont participé aux championnats du monde militaire de basket qui se déroulait à Angers...

Johanna Cortinovis et Laure Belleville, font partie, au titre de la réserve, de l'Équipe de France Militaire de Basket.

Une équipe qui existe depuis 2013 et comprend trois sélections : une féminine, une masculine et une pour les invalides de guerre.

Leur parcours aux championnats du monde s'est parfaitement déroulé ! Avec un classemnent en 45ème position derrière le Brésil, la Chine ou les Etats-Unis, et un score de 126 à 30 contre le Sri-Lanka.
Johanna est par ailleurs très impliquée dans la vie municipale. En effet, elle intervient auprès des élèves des écoles primaines partageant ainsi ses compétences sportives et pédagogiques.
Il est certain que Johanna, aura de beaux souvenirs à raconter aux élèves à la rentrée !
Encore félicitations à elles !

Libres propos

La Majorité

La responsabilité de l'homme politique est d'avoir une vision à long terme, une vision qui va au-delà des échéances électorales. C'est dans cet esprit que la modification du Plan local d'urbanisme (P.L.U.) a été entreprise. Le P.L.U. est l'outil qui permet de fixer les orientations d'aménagement de l'espace. Sa modification définira les nouvelles règles sur la zone « Petits Champs-la Ronze-Malcus » pour éviter que des constructions ne démarrent de façon anarchique sans autre loi que celle des promoteurs. C'est bien l'avenir du paysage charnaysien dans les décennies à venir qui est en jeu dans cette opération.
La circulation automobile est dès aujourd'hui un problème à Charnay, problème qui ne fera qu'empirer au fil du temps. Par le passé, plusieurs occasions ont été ratées faute de financement, d'accord entre les communes ou de volonté politique. Aujourd'hui l'urbanisation existante réduit le champ des possibilités et le tracé proposé partant de la Polyclinique pour rejoindre la rue des Petits Champs est le seul emplacement qui nous reste. Naturellement ce projet a des opposants, mais c'est le devoir de l'homme politique de déplaire à quelques-uns pour améliorer la vie de la majorité. Ne pas faire ce contournement serait une faute qui conduirait dans quelques années à voir tous les axes de notre ville saturés de véhicules sans aucune possibilité d'amélioration.

Enfin, le pôle santé réunira sur quatre hectares un centre médical, une résidence personnes âgées et des logements sociaux et privés. Dans ce secteur d'autres pistes sont à l'étude : hôtellerie pour la chirurgie ambulatoire, centre de rééducation… Bientôt débuteront les travaux du rond-point de la Polyclinique, amorce de ce projet, en coopération avec la CAMVAL et Mâcon.

Bien vivre à Charnay

Le combat continue !

La vie publique demande beaucoup d'engagement, de disponibilité pas toujours compatible avec la vie professionnelle. Ce qui amène deux membres de notre groupe à mettre fin à leur mandat de conseiller. Notre groupe se renouvelle tout en gardant les mêmes valeurs, donnant un nouveau souffle à notre action pour votre intérêt général.

La majorité n'a de cesse de dénigrer la majorité précédente pour masquer son manque d'ambition pour le développement de la ville.
La révision du P.L.U. sur le secteur La Ronze Malcus Les Petits Champs est un prétexte pour amener un boulevard de contournement voulu par Mâcon, apportant son lot de nuisance. De plus, il réduira à néant l'attractivité du quartier en terme d'habitat et d'économie.

Le manque de soutien aux associations met en péril l'organisation de manifestations importantes à Charnay. Pour exemple, l'annulation du rassemblement annuel de voitures anciennes en place depuis plus de 20 ans au cœur de la ville !

Les présidents, bénévoles, le déplorent et craignent de ne plus pouvoir organiser les évènements que Vous attendez (fêtes de quartiers, gala, randonnées…).

La majorité actuelle n'a pas compris le rôle essentiel des associations dans le maintien de l'équilibre social, le bien vivre à Charnay.

Merci à Thierry et Frédéric pour leur engagement citoyen !

Bienvenue à Marie Thérèse et Gaël.

Christine VOUILLON, Laurent VOISIN, Anne Marie ISABELLON, Marie Thérèse THOMAS, Gaël TREMEAU

Changeons d'ère

Emprunt toxique à Charnay : il va falloir agir vite

Plus le temps passe, plus la facture s'alourdit pour les Charnaysiens. La ville de Saint-Cast vient de gagner pour défaut d'information, contre la banque Dexia, aujourd'hui bénéficiaire de taux scandaleux. Que peut faire notre commune : se tourner vers l'état pour bénéficier du fond de garantie ? Ce fonds est alimenté par nos impôts, mais en désespoir de cause...

Mieux vaut engager une procédure contre Dexia, pour obtenir le même jugement que Saint-Cast et mobiliser nos parlementaires pour changer la loi de juillet 2014 trop favorable aux banques. Une loi pourrait parfaitement ramener les taux usuraires pratiqués aux taux légals.

Christian HAMONIC et Béatrice JETON-DESROCHES

Un autre choix pour Charnay

Quand l'état de façon insidieuse oblige les communes à déléguer de plus en plus de services aux communautés d'agglomérations tout en diminuant les dotations de façon drastique,
voilà un siphonage discret qui va remettre en cause les fondements de la commune.

Patrick BUHOT

Agenda

Juillet

• SPORT
Dimanche 18 juillet
Concours de pétanque
organisée par l'Amicale des Classes en 4 - Boulodrome en journée

• PATRIMOINE
Jeudi 23 juillet
Pressée d'huile
Huilerie Mazoyer - 19h00
Domaine de Champgrenon

• SPECTACLE
Dimanche 26 juillet
Folklore du Brésil et de Tahiti
organisé par la ville
Domaine de Champgrenon -16h30

• SPECTACLE
Mercredi 29 juillet
Cirque Duo Panini
organisé par la ville
Cour de la Bâtie - 16h00

• PATRIMOINE
Jeudi 30 juillet
Visite du patrimoine
organisée par la ville
Départ Voie Verte - 17h00

Août

• CONCERT
Vendredi 14 août
Concert de musique latine
organisé par la ville
Domaine de Champgrenon - 21h00

• CINEMA DE PLEIN AIR
Vendredi 21 août
« Minuscule »
organisé par la ville
Domaine de Champgrenon - 21h30

• SPORT
Dimanche 30 août
Randonnée la Charnaysienne
organisée par Charnay Cyclo
Départ Espace La Verchère
à partir de 07H00

Septembre

• PATRIMOINE
Jeudi 03 septembre
Visite du patrimoine
organisée par la ville
Départ Voie Verte - 17h00

• SPORT
Samedi 05 septembre
Doublette de pétanque
organisée par la Pétanque Charnaysienne
Boulodrome - 14h00

Inscriptions
école de musique

*** jeudi 3 septembre** : *15h/18h*
*** vendredi 4 septembre :** *15h/18h*
*** lundi 7 septembre :** *15h/18h*
*** mardi 8 septembre :** *15h/18h*
*** mercredi 9 septembre :**
10h/12h-14h-16h

• SPORT
Samedi 05 septembre
Championnat de France de pétanque
organisé par la Pétanque Charnaysienne
Boulodrome - 14h00

• CONSEIL
Mardi 08 septembre
Conseil Communal des Enfants
Salle du Conseil - 17h00

• SPORT
Samedi 13 septembre
Concours de boules
organisé par l'ASBC
Boulodrome - 8h00

• PATRIMOINE
Samedi 19 et dimanche 20 septembre
Journées du Patrimoine
voir programme sur le site de la ville
www.charnay.com

• CULTURE
Mercredi 16 septembre - 18h30
Présentation de la saison culturelle
organisée par la ville
Salle du Vieux Temple

• LOISIRS
Samedi 26
et dimanche 27 septembre
9ème championnat de France d'élevage des Yorkshire
organisé par le Yorkshire Terrier Club
sam 9h/18h - dim 7h30/19h
Espace La Verchère

OCTOBRE

• CONFÉRENCE
Vendredi 02 octobre
Des archives pour des écrits qui restents
organisée par ACTEM
Salle du Vieux Temple - 19h30

• SPORT
Samedi 10 octobre
Concours de boule
organisé par l'ASBC
Boulodrome - 8h00

Infos pratiques

L'ambroisie

L'ambroisie s'installe sur les terres dénudées, inoccupées et dans les grandes cultures. Elle sort de terre fin avril et pousse jusqu'en juillet. Les inflorescences se forment assez vite et viennent à maturité mi-août. En septembre, l'ambroisie atteint alors son pic pollinique et le pollen, transportable sur 100km, est particulièrement allergisant.

Une lutte avant sa floraison et sur le long terme doit être menée. C'est pourquoi propriétaires, locataires ou gestionnaires doivent entretenir leurs terrains. Il ne faut pas laisser les terrains nus ou en friche, retourner ou gratter une terre infestée.

Les plants d'ambroisie doivent être systématiquement détruits, en priorité avant la floraison qui démarre fin juillet.

Le moustique tigre

D'origine tropicale, il peut être vecteur des virus du chikungunya ou de la dengue.

Sa prolifération est rapide et il est très important de supprimer les eaux stagnantes qui permettent sa reproduction :
- enlever les soucoupes des pots de fleurs ou les remplir de sable,
- changer l'eau des vases plusieurs fois par semaine,
- vérifier le bon écoulement des gouttières,
- mettre à l'abri de la pluie ou supprimer les pneus usagés et tout objet pouvant se remplir d'eau, etc.

L'implication de tous est importante pour limiter la prolifération du moustique, mais également prévenir la transmission des maladies.

Chacun d'entre nous peut participer à la surveillance en envoyant un message à :
lda71@cg71.fr
ou via le site de signalement grand public :
www.signalement-moustiques.fr

Restriction d'eau :
En période de forte chaleur, il est recommandé de limiter sa consommation d'eau, en particulier pour :
- le lavage des véhicules hors des stations professionnelles
- le lavage des allées
- le lavage des voies et trottoirs
- l'arrosage des pelouses, des espaces verts, etc.
- le remplissage des piscines d'un volume supérieur à 5 m^3.

> Pour plus d'informations, consultez le site de la préfecture : saoneetloire.gouv.fr

RECEVOIR le Charnay Mag

Si vous êtes charnaysien et que vous ne recevez pas le magazine municipal dans votre boîte aux lettres, vous pouvez nous contacter par téléphone
> au 03 85 34 15 70
ou par mail à
> accueil@charnay.com

POUR EN SAVOIR +
www.charnay.com
Charnay lès-Mâcon

AGENDA

ÉVENEMENT

JUILLET 26 FOLKLORE du Brésil et de Tahiti

SPECTACLE

JUILLET 29 CIRQUE DUO PANINI

PATRIMOINE

JUILLET 30 VISITE DU PATRIMOINE

CONCERT

AOÛT 14 CONCERT MUSIQUE LATINE

LOISIRS

AOÛT 21 CINEMA DE PLEIN AIR

SPORT

AOÛT 30 RANDONNÉE LA CHARNAYSIENNE

CONSEIL

SEPTEMBRE 08 CONSEIL COMMUNAL DES ENFANTS

PATRIMOINE

SEPTEMBRE 18 et 19 JOURNÉES DU PATRIMOINE

Charnay lès-Mâcon